

TC VOUVRY

c/o David Voltolini – Ch. Vrebieux 26 – 1896 Vouvry – 024 / 481 15 85 – 076 / 326 64 02
www.tc-vouvry.ch tcvouvry@bluewin.ch

Vouvry, le 16 mars 2008

JOURNEE D'OUVERTURE DE LA SAISON 2009

Nous avons le plaisir de convier les membres du TC Vouvry à la journée officielle d'ouverture de la saison 2009, qui aura lieu le

DIMANCHE 5 AVRIL 2009 DES 11H00

Au programme de cette journée :

Apéro offert par le club (dès la fin de l'assemblée) – restauration à midi – tennis – bonne humeur

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En guise de mise en bouche, l'Assemblée générale ordinaire du TC Vouvry, est convoquée le même jour, soit

DIMANCHE 5 AVRIL 2009 A 10H30

au club-house du TC Vouvry

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance – mot de bienvenue
2. Approbation du pv de la dernière Assemblée générale
3. Rapport du président
4. Rapport mouvement juniors / seniors
5. Rapport chef technique (interclubs)
6. Lecture des comptes 2008
7. Rapport de la commission de vérification des comptes
8. Approbation des comptes 2008
9. Démissions / Elections statutaires (comité et commission de vérification)
10. Résultats du sondage
11. Programme des manifestations 2009
12. Système de réservation
13. Divers et propositions individuelles

Nous profitons de la présente pour vous vous rappeler que votre statut de membre du club est reconduit automatiquement chaque année, et implique le paiement de la cotisation annuelle selon la catégorie dans laquelle vous êtes enregistré. Par conséquent, nous vous invitons vivement à annoncer toute mutation (actif à passif / passif à actif / éventuelle démission) pour le 31 mars 2009 au plus tard. Passé ce délai, le comité se réserve la possibilité de refuser votre demande. Pour mémoire, les statuts du club prévoient que les mutations et démissions ne peuvent prendre effet qu'à l'issue de la saison en cours.

Avec nos salutations sportives.

Le comité